



REPUBLIQUE DU BENIN

ASSEMBLEE NATIONALE

10^e LEGISLATURE

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2026
PORTO-NOVO, LE 21 OCTOBRE 2026

**VERBATIM DU DISCOURS DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE, LE PROFESSEUR JOSEPH FIFAMIN DJOGBENOU**

Monsieur le vice-président du Sénat,

Votre présence en ce lieu à l'ouverture de cette session ordinaire de notre Assemblée nationale nous réjouit particulièrement. Il y a quelques mois seulement, vous en présidiez les travaux lors de la 8e et de la 9e législature. La patrie vous a conduit à traverser non pas une rue, mais le versant d'un même fleuve. Avec l'avènement du Sénat, vous en êtes devenu le vice-président. Je voudrais vous prier de transmettre au président du Sénat nos salutations et nos considérations respectueuses, et l'assurer de ce que l'ensemble des députés sera présent à l'ouverture, le 28 prochain, de la session du Sénat.

Monsieur le président du Conseil économique et social, votre présence nous réjouit tout aussi particulièrement parce que vous êtes à la tête d'un organe qui s'est renouvelé et qui prend toute sa part politique dans le renforcement des institutions de notre pays.

Si le Sénat est l'autre versant de la production législative, le Conseil économique et social est l'organe principal de la diffusion des lois et des règlements, et de la coproduction de la paix sociale dans notre pays. Je suis très heureux de vous savoir à la tête du Conseil économique et social et de vous remercier de votre présence.

Monsieur le président de la Cour constitutionnelle, chacun sait les liens qui nous unissent, et pour moi, c'est tout heureux que je vous revoie en ce lieu, sachant par ailleurs que la contribution de la Cour constitutionnelle est considérable et, même avec les interventions législatives récentes, cette contribution demeure capitale pour notre pays. Je voudrais vous remercier d'adresser à mesdames et messieurs les membres de la Cour constitutionnelle nos salutations et nos respects.

Monsieur le président de la Cour suprême, chacun sait également que vous participez à la production de la loi, les arrêts de la Cour suprême contribuent au renforcement, à la clarification, et à l'orientation législative. Vous êtes des pré-législateurs, et c'est tout naturellement que votre place dans cette assemblée est tout aussi normale, que naturelle. Je vous remercie de l'apprendre, et à nouveau, d'être présent avec nous.

Madame la présidente de la Haute Cour de justice, chacun sait que le souhait que l'on formule est de ne jamais se présenter devant vous, mais vous avoir est réconfortant, parce que c'est une institution tout aussi majeure de notre pays. Je vous remercie et salue votre présence.

Madame la présidente de la Cour des comptes, nous sommes avec vous dans l'amélioration de la gouvernance de notre pays. L'Assemblée nationale y joue un rôle, mais le rôle principal, c'est vous qui le jouez, et votre présence nous assure, je vous en remercie.

Monsieur le président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication, nous savons, et chacun le sait aussi, le rôle éminent que vous jouez dans l'arène institutionnelle. Évidemment, vous avez lancé récemment les candidatures pour occuper différentes fonctions dans les médias publics. Nous sommes préoccupés à raison de ce que les médias

parlementaires vont être pris en compte dans cette procédure, mais nous sommes assurés de ce que les prérogatives de l'Assemblée nationale seront respectées. Je vous remercie de votre présence.

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement, le premier que nous saluons, c'est le président de la République. Nous le remercions de vous avoir permis d'être avec nous. Évidemment, la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale est la session budgétaire, mais votre présence est un encouragement, votre présence est un renforcement du concert des institutions. Nous sommes tous solidaires, mais cette solidarité institutionnelle est un dévouement au service de notre patrie. Je vous remercie toutes, et tous d'être présents.

Excellence, Monsieur l'ambassadeur du Royaume du Maroc, doyen du corps diplomatique, vous êtes avec nous et nous sommes avec vous. La contribution des partenaires étrangers et la contribution des amis du Bénin au renforcement non pas seulement de l'économie béninoise, mais également de sa démocratie et de ses institutions sont appréciées. Je vous remercie de porter cette voix et de saluer tous nos partenaires dont vous coordonnez les activités et par rapport auxquels vous êtes le doyen du corps diplomatique.

Mesdames et Messieurs des représentants des syndicats, c'est heureux que, en ce lieu, vous soyez présents parce que l'Assemblée nationale, c'est la chambre du peuple, parce que l'Assemblée nationale, c'est l'enceinte des travailleurs, parce que l'Assemblée nationale propose, produit des solutions aux problèmes relatifs à l'épanouissement de nos concitoyens. Je vous remercie d'avoir accepté de prendre part à l'ouverture de la présente session de l'Assemblée nationale.

Mesdames et Messieurs les députés, c'est à vous que nous devons des salutations décisives, parce que vous venez à peine des vacances parlementaires, des vacances actives, parce qu'avec vous déjà lors de la première session ordinaire, nous avons eu une excellente production législative, une contribution remarquable au développement de notre pays. Je vous remercie encore d'avoir à déployer davantage d'efforts au cours de la présente session de l'Assemblée nationale.

L'occasion est heureuse, Mesdames et Messieurs, de célébrer le mérite. L'occasion est heureuse pour saluer l'intelligence et valoriser la compétence.

Je veux d'abord ici invoquer celles et ceux dont on parle peu et de qui on doit parler suffisamment.

D'abord, Olympe Bhely-Quenum, né le 20 septembre 1926, a 100 ans le 20 septembre 2026. Olympe Bhely-Quenum, c'est l'une des figures remarquables de notre pays. Il a la grâce et avec lui, nous avons la grâce de vivre ce centenaire, ce centenaire prodigieux.

En production littéraire, chacun se souvient de “Un piège sans fin”, avec Arouna, avec Anatou, liant la savane et la forêt, la vallée et la montagne avec ce drame final qui est le drame de chacun de nous.

Chacun se souvient aussi de “Le Chant du lac”, couronné d’un prix littéraire d’Afrique noire. Le dialogue avec le lac, le dialogue avec les eaux, le dialogue avec la nature, la révélation de la dimension métaphysique de l’être humain dans son rapport avec la nature et son cheminement vers Dieu.

Chacun se souvient aussi de “Un enfant d’Afrique”, qui est son parcours, je veux dire biographique, miroir de sa personne, miroir d’un enfant de chez nous et d’un enfant du monde. Mais chacun se souvient surtout de “L’Initié”, la dualité de l’intellectuel africain avec le docteur Tingo, un médecin remarquable, confronté aux réalités de chez lui, aux réalités traditionnelles, appelé à utiliser, à user de la médecine traditionnelle, à user des procédés initiatiques pour renforcer sa connaissance moderne de la médecine.

“L’Initié”, qui est l’autre versant d’une aventure contemporaine consubstantiellement ambiguë, pour évoquer Cheick Hamidou Kane, l’autre quasi-centenaire qui nous a hélas quittés le 4 octobre 2026.

Je voudrais saluer l’homme, parce qu’Olympe Bhely-Quenum avec d’autres, mais encore plus que d’autres, a révélé le Bénin au monde, le Dahomey au monde. Et le voir célébrer ce fils de Ouidah, son centenaire, c’est une heureuse occasion de faire ce que nous n’avons pas l’habitude de faire. Ce que nous avons l’habitude de faire, c’est d’observer une minute de silence. Je vous prie d’observer une minute d’applaudissements.

L’Assemblée nationale s’associe donc aux vœux du chef de l’État, le Président Romuald Wadagni, qui les lui a adressés personnellement, et nous sommes tous ensemble avec ce baobab de la littérature africaine.

Bien entendu, célébrer la vie avec celles et ceux, encore, que l’on célèbre peu, et avec qui on doit dire, on peut dire que le Bénin rayonne dans le monde.

Angélique Kidjo, l’étoilée avec ses cinq Grammy Awards ; Sarah Hoauasou que chacun a pu applaudir ; avec le jeune Paoli Tossou, Prix Découverte RFI 2026 ; avec surtout nos sportifs, récemment Noélie Yarigo, championne du monde de sa catégorie 800 mètres ; avec nos jeunes filles footballeuses, qui nous honorent si tant, Romaine Gandonou, ce nom est déjà entré dans l’esprit de tous. Et avec nos jeunes garçons qui mettent plein de buts en Chine, 27-00 ; 7-00.

C’est l’occasion de célébrer ces mérites. Ces mérites ne tombent pas du ciel. Ces mérites, c’est 10 ans de fondation. Ces mérites, c’est ce septennat qui les relance, qui les forge. Nous sommes heureux de pouvoir espérer que ces mérites, que ces succès ne seront plus exceptionnels. Ces succès seront courants. Et nous à l’Assemblée nationale, avons un rôle à jouer, une part considérable. La loi des finances est aussi une réponse à la poursuite des

politiques publiques pour permettre au Bénin de rayonner en Afrique et de rayonner dans le monde.

Mais l'occasion est tout aussi opportune pour être encore plus attentifs au défi de notre temps : le défi de la lutte contre les vulnérabilités.

Je voudrais avoir une pensée pour la petite Flora et toutes les petites filles qui sont victimes de violences, et encore plus grave, de violences dans l'enceinte familiale : de violences d'un père, de violences d'une mère, de violences d'une cousine, de violence sur des jeunes garçons et des jeunes filles de 4 ans, 5 ans, 6 ans, 7 ans, 8 ans...

La petite Flora, dont on ne connaît même pas le nom. Elle n'a pas de nom. Elle a pu être recueillie par l'administration et confiée à cette grande dame aussi, Anna Tèko et Gilles Gabélus, qui très proche de nous, ont ouvert un orphelinat et reçoivent des orphelins et des orphelines, des filles et des jeunes garçons.

Je voudrais saluer toutes celles et tous ceux qui contribuent à mettre une paille, un couvert sur ces putréfactions sociales qui nous interpellent.

De ce point de vue, je voudrais saluer particulièrement l'action du gouvernement, madame la ministre en charge des Affaires sociales, saluer l'action du gouvernement et l'inviter à renforcer cette action. Le Bénin ne peut pas suffisamment se développer si les poches de vulnérabilités persistent, et les vulnérabilités de notre fait, du fait des personnes dont la mission, le devoir est de protéger.

Je voudrais que les députés réfléchissent à protéger les enfants contre leurs parents, à protéger les enfants contre leurs entourages, à protéger les enfants partout où ils se trouvent. Je n'oublie pas l'action de l'Institut national pour la femme. Ces actions, ces politiques publiques développées sous le mandat du président Patrice Talon, doivent être renforcées sous le mandat du président Romuald Wadagni. Il y a encore à faire, il y a à soutenir encore plus courageusement tous ces centres d'accueil.

Mais nous protéger, c'est aussi la lutte contre l'insécurité sous toutes ses formes, les formes d'atteinte à l'intégrité du territoire, et je sais que le gouvernement est à la manœuvre.

Mais la sécurité intérieure, la sécurité sur nos routes, et c'est pourquoi je salue, à l'occasion de cette deuxième session de l'Assemblée nationale, que nous aurons à examiner le projet de code de la route. Je voudrais encore une fois féliciter la commission des Lois d'avoir invité les députés en séminaire pour approfondir cet instrument formidable qui vise à sauver des vies.

Mesdames et Messieurs, cette session est une session budgétaire qui s'occupera, comme vous le devinez, des réponses à toutes les préoccupations que je viens d'exposer. Le peuple nous attend, les Béninoises et les Béninois nous attendent, l'Assemblée nationale est disponible.

Le président de la République nous a déjà saisis de la loi des finances, elle va nous occuper. Nous allons produire, nous allons offrir les moyens au gouvernement. Ce premier budget, c'est le budget de lancement de ce septennat. Si le septennat sera prodigieux, cela dépendra du budget exercice 2027.

Bien entendu, mes chers collègues, il faut donner les moyens au gouvernement. Il faut contribuer à la protection des citoyens. Il faut contribuer à la protection des plus faibles. Mais il faut se donner aussi les moyens de cette action.

L'Assemblée nationale examinera, vous le savez, la résolution portant règlement intérieur. Cette résolution nous permettra de renforcer l'institution parlementaire et de la déterminer à faire le chemin qui est un peu plus long, qui est désormais de 7 ans, avec des outils nouveaux, avec des outils renouvelés. Je vous remercie encore une fois de vous y être associés.

Par ailleurs, nous sommes dans le mois du Consommation locale. Un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit n'ira pas loin. Les députés ont voulu donner ce signal à la population que les habits que chacun porte sont cousus au Bénin, sont achetés au Bénin. Et il faut donner du travail à nos artisans qui sont si fabuleux. Et de ce point de vue, je vous invite à prolonger cela. Nous devrions en avoir la culture, enrichir cette culture et en être fier. Madame, Messieurs les députés, je vous invite à prolonger cela.

Que dire pour conclure ! Qu'il est à espérer qu'à la fin de cette session, que nous ayons atteint les objectifs.

Cette session aussi va recevoir le président de la République dans son discours à la nation. Nous allons travailler pour lui réserver le meilleur accueil.

Mesdames et Messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs les présidents d'institution,

Excellence, Monsieur l'ambassadeur du Royaume du Maroc, doyen du corps diplomatique,

Mesdames et Messieurs, c'est sur ces mots d'espoir, sur ces mots de grand enthousiasme et de renforcement de notre capacité à être davantage au service du Bénin, que je déclare ouverte la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale du Bénin.

Je vous remercie.